



La ville de Saint Jean de la Ruelle
Recrute
**Un.e adjoint.e au directeur
des solidarités et de l'animation
urbaine**



Rattaché.e à la direction des solidarités et de l'Animation Urbaine
Recrutement statutaire ou contractuel au cadre d'emplois des attachés

Sous la responsabilité du directeur des solidarités et de l'animation urbaine, vous contribuerez à la définition et à la mise en œuvre des orientations en matière de solidarités et d'animation urbaine définies par la collectivité.

En votre qualité d'adjoint au directeur, vous aurez en charge d'impulser une nouvelle étape de l'évolution engagée avec la constitution de la direction :

- organiser et développer une approche pluridisciplinaire de l'action sociale,
- et intégrer les fonctions supports dans le fonctionnement des services à la population.

Pour cela, vous exercerez une responsabilité hiérarchique directe sur le pôle Action Sociale et vous assurerez une responsabilité fonctionnelle sur les autres secteurs. Vous conduirez ainsi, aux côtés du directeur, une dynamique transversale des solidarités et de l'animation urbaine au service des Stéoruellan.e.s, et une harmonisation des pratiques de gestion des pôles et services.

A l'échelle de la collectivité, vous participerez aux projets transversaux dans le cadre du comité de direction et du collectif de cadres de la collectivité.

ACTIVITÉS :

• Développement de la politique sociale sur le territoire :

- Superviser l'analyse des besoins sociaux ; Coordonner le diagnostic socio-économique du territoire et le diagnostic des dispositifs internes et externes
- Émettre des recommandations et définir des orientations stratégiques de la politique sociale de la collectivité et du CCAS ; Traduire les orientations politiques en programmes et plans d'actions ; Adapter l'offre d'action sociale aux besoins des bénéficiaires,
- Accompagner les équipes dans la mise en œuvre des projets sociaux de territoire ; Assurer l'encadrement hiérarchique des agents du pôle de l'action sociale ; Animer les réunions d'équipe ; Coordonner les plannings et le travail des équipes en fonction des priorités,
- Veiller à l'articulation de la politique sociale avec les autres politiques publiques ; Développer les partenariats interprofessionnels et interinstitutionnels.
- Représenter la collectivité et le CCAS dans des instances institutionnelles et partenariales ; Rechercher des financements (appels à projet, appels à manifestation d'intérêt...) pour soutenir le développement de l'action sociale ;

• Responsabilités hiérarchiques et fonctionnelles au sein de la direction :

- Encadrer les agents réunis au sein de l'équipe pluridisciplinaire et forger l'organisation nécessaire à leur collectif ;
- Superviser les équipes, assurer un rôle d'encadrement, de conseil, d'accompagnement ; Piloter et réguler en appui du directeur, et suppléer le directeur en cas d'absence ; Participer à l'organisation des activités des pôles, définir les priorités et développer des outils d'évaluation et de reporting ;
- Être force de proposition ; Superviser les actes et délibérations correspondants

- Veiller à la prévention des risques et à la sécurité au travail des équipes ; Organiser les entretiens professionnels et hiérarchiser les objectifs de travail ; Contribuer à la gestion des établissements, en veillant à la sécurité des établissements recevant du public et à leur accessibilité,
- Contribuer aux opérations de préparation et de suivi budgétaire, en lien avec la DGA Ressources ; Structurer les bilans opérationnels et comptables auprès des organismes financeurs (CAF principalement) et accompagner les pôles à cet effet.

CURSUS REQUIS :

- diplôme de niveau BAC+4 dans le domaine du développement social,
- expérience dans le domaine des solidarités au sein d'une collectivité territoriale.

REMUNERATION : rémunération dans le cadre du statut et selon expérience professionnelle

SPÉCIFICITÉS DU POSTE :

- Participer à l'astreinte « cadres »,
- Disponibilité et souplesse des horaires sur les sept jours de la semaine.

AVANTAGES :

- Prime de fin d'année,
- Versement d'un complément indemnitaire annuel,
- Participation employeur à la mutuelle et prévoyance,
- Actions de convivialité et de bien-être.

Poste à pourvoir le 1^{er} septembre 2026

Les candidatures (lettre + CV) sont à transmettre avant **le 21 juin 2026**

A Monsieur le-Maire

Hôtel de Ville - 71 rue Charles Beauhaire – 45140 Saint Jean de la Ruelle

Ou par courriel : recrutement@ville-saintjeandelaruelle.fr

Renseignements auprès de Philippe RIFFET

Direction des Solidarités et de l'Animation Urbaine ☎ 02.38.79.58.39.